

# RÉDUCTIONS DES DÉPENSES

## Définition et exemples pratiques

Si vous avez des questions, veuillez également vous référer à la [FAQ de Swiss Olympic](#).

### Définition

Frais budgétisés qui n'ont pas été engendrés en raison de la pandémie de la COVID-19 entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2021** p. ex. parce que la prestation n'a pas été fournie.

### Que peut-on déclarer?

- L'organisation a dû annuler un ou plusieurs **événements** (p. ex. compétition, championnat, fête gymnique, coupe, soirée gymnique, assemblée générale, fête d'été, excursion, soirée de jeux de cartes, match au loto, rencontre des membres honoraires, journée des sponsors, etc.). Lorsqu'il existe des comptes annuels séparés (années précédentes) et un budget (2021) pour un tel événement, les coûts peuvent être regroupés. Par ailleurs, les documents mentionnés doivent être téléchargés dans la ligne y relative.  
Sont considérés comme possibles réductions de dépenses d'un événement, les dépenses liées à la cantine et au bar (nourriture, boissons, etc.), les t-shirts pour les bénévoles, la location de la tente et autre infrastructure, l'impression des livrets de fête/affiches/flyers, le matériel de construction, les cadeaux pour les moniteurs, etc.
- Les entraînements n'ayant pas eu lieu en raison de la pandémie de la COVID-19, l'organisation n'a pas versé **d'indemnité** aux moniteurs/entraîneurs. Ces réductions de dépenses sont également à déclarer.
- Avec le grand nombre de compétitions ayant été annulées en 2021 en raison de la pandémie de la COVID-19, l'organisation n'a pas dû payer de **finances de départ/taxes de participation/cartes de fête**.
- Par solidarité, les fonctionnaires de l'organisation ont renoncé aux **frais et indemnités journalières**.
- Dans le cas d'une organisation n'ayant pas pu organiser un **cours**, les honoraires prévus pour le conférencier n'ont pas dû être payés. Par ailleurs, il n'y a pas eu de loyer pour le local ni de frais de repas pour les participants au cours.
- Le repas du comité directeur, l'excursion de société ou encore le week-end d'entraînement ont été annulés car il était impossible de respecter les mesures.
- Les licences payées l'année dernière sont reportées cette année avec, à la clé, des frais de licence plus bas.